

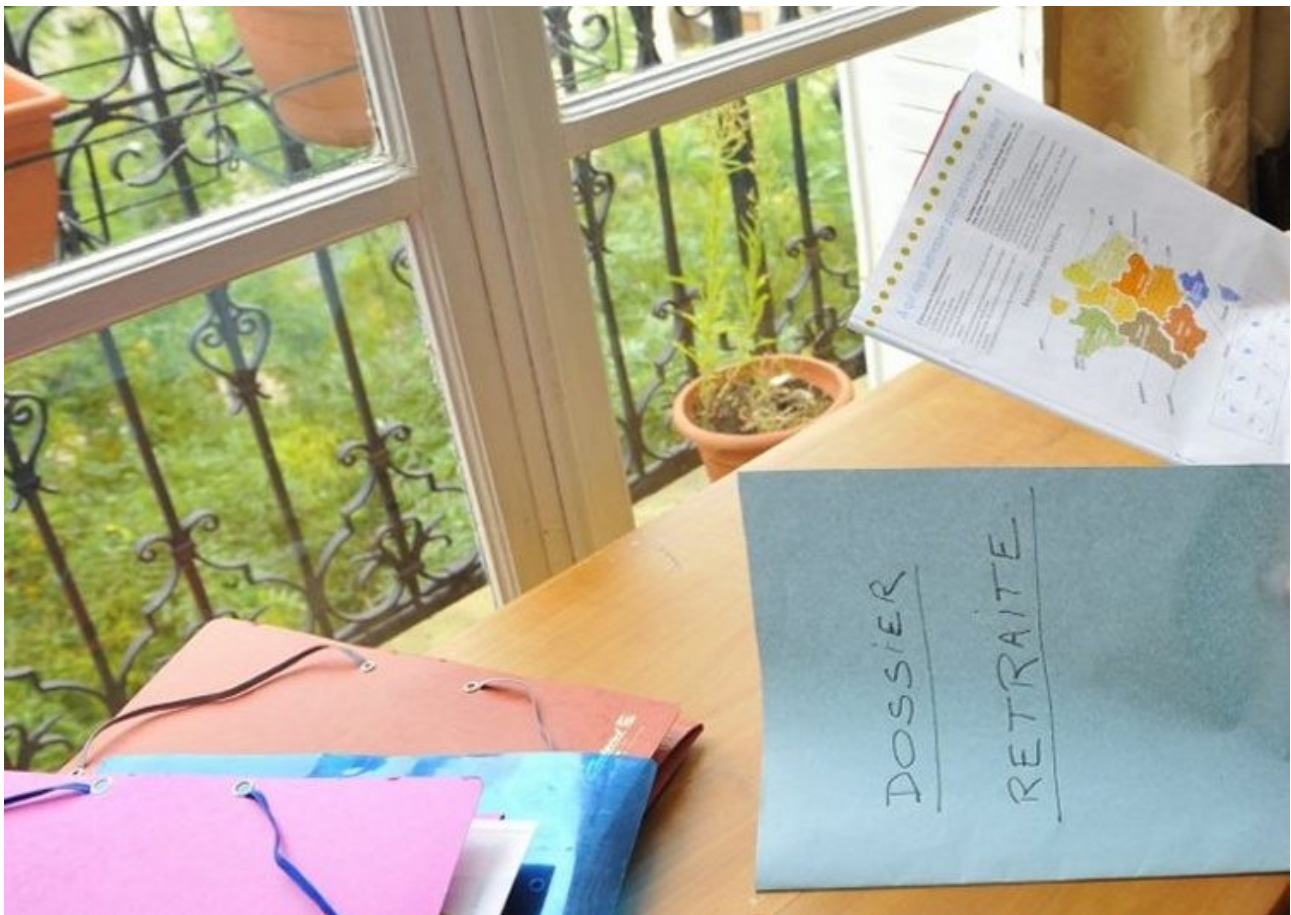


S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Publié le 26 août 2019 - Par Jérôme Citron - CFDT

# RÉFORME DES RETRAITES : UNE NOUVELLE CONCERTATION S'ENGAGE

**La réforme des retraites va marquer la rentrée sociale 2019. Après avoir rendu publiques [les préconisations du rapport Delevoye](#) le 18 juillet dernier, le gouvernement ne semble pas vouloir ralentir le rythme.**



Les 5 et 6 septembre, le Premier ministre recevra l'ensemble des partenaires sociaux pour lancer une nouvelle phase de concertation et ainsi préparer la rédaction d'un projet de loi prévu à la fin de l'année. En parallèle, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, vient d'annoncer l'organisation d'une consultation citoyenne sans donner plus de détails. « *Après cette rencontre, nous devrions avoir une vision plus précise des intentions du gouvernement, à la fois sur le calendrier et sur la manière dont il compte travailler avec nous,*

espère Frédéric Sève, secrétaire national de la CFDT. [Le rapport Delevoye](#) *constitue une base de travail solide sur laquelle les discussions peuvent s'engager pour construire ce nouveau régime universel. Toutefois, si nous avons souligné la qualité de ce travail, de nombreux points nécessitent encore d'être précisés ou revus. »*

## **Les points de vigilance**

Si la CFDT partage l'ambition de créer un régime universel, elle reste en effet vigilante à ce que cette réforme soit bien l'occasion de créer un système plus juste qui prenne mieux en compte la pénibilité du travail et s'attaque à la question du minimum de pension. Par rapport aux préconisations du rapport Delevoye, la CFDT revendique notamment qu'une carrière complète conduise à une pension au niveau du Smic alors que rapport ne parle que de 85 %. L'instauration d'un âge d'équilibre collectif à 64 ans, différent de l'âge de départ légal à 62 ans, a été dénoncée d'emblée par la CFDT comme inutile et injuste. Enfin, la concertation qui s'annonce doit préciser la durée de la période de transition entre les deux systèmes et garantir que les droits acquis par les salariés au cours de leur carrière soient bien conservés.

Alors que plusieurs organisations syndicales appellent déjà (en ordre dispersé) à la grève ou à la manifestation en septembre (les pilotes le 16 septembre, FO le 21 septembre, CGT et Sud Rail le 24), la CFDT continue de faire le choix de la concertation. « *Il y va de notre capacité à faire évoluer notre système de protection sociale pour qu'il soit plus juste et plus solidaire* », rappelle Laurent Berger.

**Par Jérôme CITRON**